



Mise en demeure dûe a un probleme animalier

Par **didoclaire**, le **15/05/2011** à **12:12**

Bonjour,

voilà avant tout je souhaite vous raconter toute l'histoire qui m'a valu de recevoir une mise en demeure !!!

Je suis cavaliere , et m'occupe de plusieurs chevaux du meme propriétaire dont une jument pleine mise en pension dans une ferme en prairie avec d'autres chevaux ...

l'herbe et le foin n'etant pas suffisant je vais regulierement lui donner un repas a base de granulés spécifiques pour les chevaux bien entendue ...

aussi afin de tenir eloigner les autres chevaux et afin d'eviter d'eventuelles bagarres , le fermier avait dit au propriétaire de la jument que je pouvais donner des granulés également aux autres chevaux present dans la pasture avec jade .

un dimanche comme a mon habitude , je vais porter en compagnie du propriétaire de la jument et d'un ami , sa ration a jade , les propriétaire d'une des juments de la prairie etait également present au milieu de la prairie avec elle (elle se nomme pryncesse) .

je donne donc sa ration a jade et les autres chevaux arrivant je leur donne également a manger (sauf a la jument qui reste en compagnie de ses propriétaire .)

Pryncesse ne tarde pas a venir attaquer les autres chevaux afin de pouvoir manger la ration que j'ai mise au sol , ses propriétaire l'ont laissé faire et ne m'ont rien dit ...

peu apres celle ci a commencé a s'etrangler , j'ai aider les propriétaires a rattraper pryncesse , ils m'ont expliqué que ce n'etait pas la premiere fois que ca arrivait a cette jument ...

je leur ai dit que l'on ne m'avait jamais rien dit et que de plus d'autres propriétaires venaient également et donnaient aussi des granulés et autres aliments parfois nous recommandés ...

de plus la prairie est accessible par la route et les promeneurs s'arretent regulierement pour leur donner a manger ...

15 jours apres je recois une mise en demeure m'ordonnant de payer 1600 € dont 1400 € de frais de veterinaire ...

or , je tiens a repreciser , je n'ai pas donné de nourriture a la jument , ils l'ont laissé venir manger sans rien dire , sinon j'etais presente et aurai pu l'en empecher ainsi qu'eux

egalement

la quantité prelevée dans son oesophage ne correspond pas a la quantité ingerée (je pense qu'elle avait deja eu un repas avant ...)

le fermier avait dit de leur donner a manger pour eviter les coups et morsures ...

rien ne stipulait qu'elle avait des soucis a ce niveau là (je nourris jade ainsi que les autres depuis le mois de novembre , et c'est arrivé au mois d'avril ...:/

que faire ???